

RECY

RECY
20 VOIE CHANTERAIN 51520 REC
03.26.70.11.08

Bon No: 001128102		1ere Gachée: 07:02 (1)		Date: 19/06/2026		ROG110626093837		Zone: TRANSPORT TOI					
		Quantité: 4.00 m3		référence commande(2):				Véhicule: P99 PUMI SOUFFLET M99 SOUFFLET					
client: 412700 chantier: 27993		CLIENTS AU COMPTANT NON A BOUCHER 84 GRANDE RUE 06.12.27.81.35 51520 Sarry						CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures 					
		ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier				RETOUR centrale		ATTENTE 00:00	
code Béton NJB253C310		désignation(6)(8) BPS		certification		classe d'exposition(3) XF1		Classe Chlorure CL 0,40		consistance(7) S3		Dmax 10	
ciment(type et classe) CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R				Additions(type)		dosage(C+Ka)(5) 0		Résistance caractéristique(4) C25/30					
appellation commerciale C25/30 XF1 S3 Dm10 CEM2 310.													
Propriétés particulières spécifiées													
SERVICES						ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE			
BARBOTINE PUMI 2H M3 PUMI ECO-PARTICIPATION CONTRIB ENVIRON TAXE CARBONE HAUSSE ENERGIE						PRE 5480/4700 RP ISORETARD 200				NOM: signature du client:			
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:													
signature:													

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1